FRC 2. 1445 A
[Gauthier de Biauzat]
Case
FRC
1895

OPINION ET ADIEU D'UN VOLONTAIRE A SES CONCITOYENS.

SI le bon Citoyen eſt toujours obligé de rendre compte de ſes intentions à la Patrie; le moment le plus opportun, n'eſt-il pas celui où il va la défendre avec cinq cent ſoixante-quatorze Frères; & quand s'effectue une ſéparation qui peut le priver à jamais des embraſſemens de ſes Concitoyens, ne doit-il pas leur laiſſer l'expreſſion de ſes ſentimens, pour gage de ſon amitié & de ſa fidélité.

Celui qui réfléchit bien ſur les evenemens écoulés depuis quatre-vingt-neuf, qui ſonde les futurs; qui analyſe & combine leurs cauſes recevroit une impulſion régatire vers le maintien de la Conſtitution, s'il ne conſultoit que ſon opinion, du patriotiſme de la départialité des Légiſlateurs, & de la ſécurité ou l'on peut être ſur les conſéquences de pluſieurs principes conſacrés par la Conſtitution.

Mais le bon Citoyen ſe détermine à ſe faire Volontaire par l'inſpiration infaillible de l'humanité. Ce mobile puiſſant le fait voler au ſecours de la mère-patrie effrayée des calamités incalculables du pillage, du ſang, de l'incendie & des monſtrueſes horreurs d'une guerre inteſtine. Le ſentiment bienfaiſant de l'humanité le

THE NEWBERRY LIBRARY

Rec. 1315

disposé à défendre 25,000,00 de Frères menacés de torches de l'implacable fanatisme & des vengeances interminables de l'orgueil ulcéré.

Quelque soit le fondement de ces considérations, elles forcent l'homme fier qui veut se rendre libre, d'admettre la proposition, que la paix est le bien le plus sensible & le plus cher à la majorité du peuple françois, & que la liberté n'est qu'un superflu, une jouissence sécondaire.

L'établissement de cette opinion favorisoit l'aggrandissement du Pouvoir exécutif, & importoit à la réussite des menées de ces intriguants nés de la corruption de leur patriotisme. Ils savoient que les mouvemens violents montent la machine humaine, & donnent aux ames les plus apathiques ce tonique constituant; l'homme courageux est toujours prêt à soutenir les droits sacrés de la nature. Il leur falloit faire dériver l'attention nationale de ces scènes attachantes que présentoit la lutte des Patriotes contre les attaques des ennemis, secrets & avérés de la chose publique. Le calme de la paix pouvoit seule faire stagner la sollicitude nationale. Ils ont donc inspiré au Peuple françois l'a propos de cette paix & le desir de la posséder; & pour donner à cette opinion une activité capable d'englober instantanément tous les points de l'Empire, ils l'ont revêtue du voile révéré de l'intérêt, ce moteur universel des déterminations de tous les individus de l'espèce humaine. Ainsi les propositions de rectifier des erreurs furent traitées d'innovations dangereuses, d'attentats à la Constitution ca-

pables d'entraîner la diſſolution du Gouvernement : ainſi, les hommes fermes qui votoient encore pour une immaculée Conſtitution, furent qualifiés d'ennemis & de perturbateurs du repos public : ainſi furent créés ces armemens imaginaires de toutes les Puiſſances, dites conjurées avec nos frénétiques Emigrans, pour renverſer l'autel de la liberté dont la France entière eſt le temple. Sur ces faux paſſés s'établit la probabilité d'une guerre ardue, ſanglante, deſtructive des jouiſſances & des propriétés de tous les Citoyens.

Peuple françois, Peuple, crédule la crainte des brigauds t'arma; fit de toi un corps armé redoutable à tes ennemis, entérieurs & extérieurs; la crainte des brigands rendit chaque François homme fort, homme libre, d'eſclave puſillanime qu'il étoit. Eh bien! une petite horde de brigands t'a énervé, t'a dégradé & t a lié par les chaînes étroites de la moleſſe, de la corruption & du lucre.

Voilà la génération du vœu de paix, mais il eſt général, & l'ami de la liberté doit, en révérant l'idole publique, ſuivre les principes humains - politiques.

Il cède conſéquemment à cette fatalité du vœu public, qui repercute tous les vœux particuliers : par amour pour ſes Concitoyens, il jure d'obſerver ſtrictement & de maintenir de tout ſon pouvoir les loix promulguées, & le devoir promis eſt ſanctionné par ſa raiſon, elle lui démontre la néceſſité de préférer à ſon opinion l'intérêt adopté par le Peuple français, ſans éxaminer ſi ce Peuple impétueux n'a pas conclamé

à la paix, durant la ſtupéfaction de la différence de ſon état actuel avec celui de 1788, ne ſongeant point à ce qu'il pouvoit & devoit être en 1791.

Une Nation qui par ſon eſſence tent ſans ceſſe à ſa perfection ne devroit jamais céder en maſſe aux circonſtances ; ſa vertu & ſon bonheur réſide dans l'oppoſition conſtante à tout ce qui peut nuire à la libetté & à la ſûreté des perſonnes & des propriétés.

Le Citoyen iſolé doit au contraite ſuivre l'impulſion du vœu national ; la Conſtitution eſt proclamée ; dès-lors ſes actions ſont à la Loi ; mais ſes affections reſtent toujours à la Patrie, à la liberté, & ſes penſées ſont à lui.

C'eſt dans le calcul de ſes penſées qu'il entrevoit combien la paix pourra, malgré le reſſort & le champ qu'elle donnera au Pouvoir exécutif, devenir utile au rappel de la liberté de 1789, qui ſe retire du Peuple Frauçois de 1791.

Si la ſurveillance nationale s'endort dans l'habitude de la tranquillité, & ſous l'apparence de la ſûreté ; ſi le péril moins imminent ne ſoutient pas l'éveil général ſur les attentats partiels & multipliés qui lézeront indirectement la Majeſté, & les droits du Peuple ; ſi l'occupation aux intérêts privés détourne l'œil du Citoyen, & l'éloigne du tableau des vexations que l'on braſſe & que l'on prépare à tous les Patriotes qui ſe montreront encore zélés pour la choſe publique ; ſi les déboires ſont mieux

exprimés par le contraſte des avantages accordés aux ſectaires de l'adminiſtration exécutive & diſtributive.

Ces effets pernicieux ne ſeront-ils pas contrebutés par l'expérience qu'aura chaque François des effets ſalutaires de la Conſtitution ; par la conſcience qu'il vient d'acquérir de la dignité humaine, & de ſon égalité ſociale ; par le doux & ſatisfaiſant uſage de ce mode ; par le ſentiment naturel du patriotiſme ſi long temps étouffé dans le cœur du Citoyen, qui l'identifie déſormais à ſes Concitoyens qu'il a vu travailler à ſa félicité, avec courage, avec franchiſe, avec fidélité, avec cette grandeur d'ame qui rend le Patriote ſupérieur à l'envie, à la calomnie, & lui fait mépriſer leurs traits, ſans bleſſer ſa ſérénité ; par le germe de ces vertus, qui ſe déploie ſur toute la Nation, & lui promet bientôt l'œuvre de cette vertu générale & permanente, qui fait contribuer conſtamment chaque Francois au bonheur de ſes frères ; l'œuvre de cette vigueur d'ame qui le rend inviolablement attaché à ſes devoirs ; qui conſtitue cette diſpoſition raiſonnée & habituelle à défendre les droits de la Nation, à lui ſacrifier ſes jouiſſances les plus vives ; l'œuvre de cet enthouſiaſme heureux qui embraſe tous les cœurs épris de l'amour de la Patrie & de la gloire, de la bien ſervir ; par l'épreuve des nouvelles Loix faciles à connoître, à exécuter, garantiſſant de toute violence ; par l'activité donnée & la conſidération attachée à toutes les profeſſions, en proportion de leur utilité.

Ces documens ſenſibles imprimeront le ſaint amour de la liberté dans le cœur du François le plus ignorant & le plus apathique, & lui communiqueront une confiance pleine & entière en ces hommes déſintereſſés, dont le patriotiſme ardent & le courage ſoutenu leur a déjà fait goûter les premiers fruits de la liberté.

Forts du vœu général, les amis de la liberté capables d'apprécier les moyens propres à l'affermir & de déterminer les arrêtés qui pourroient y attenter, les deſigneront dans les formes preſcrites par la Loi.

Telle ſera notre tâche prochaine, à laquelle concourront nos jeunes amis qui commencent à reſpirer l'air ſalubre de la liberté. Une confiance reciproque & d'heureux évenemens réſulteront de cette congrégation, tous les cœurs ſeront uns, nos têtes expérimentées ſeront les directeurs & leurs bras ſains & vigoureux ſeront les agens.

C'eſt pour amener cette époque ſans choc violent qu'une force armée eſt néceſſaire; c'eſt dans ce ſens que le Citoyen, dont les actions ſont conſéquentes aux principes, ſe rallie, comme Volontaire, à nos braves camarades des troupes de ligne qui ont juré de périr pour le maintien de la Conſtitution.

Et vous, freres & amis, à qui nous laiſſons en depôt, nos parens, nos femmes & nos enfants; vous femmes & parens répondez à notre dévouement, & n'en corrompez pas les fruits. Eloignés de votre confiance & de votre eſtime ces ſoi-diſant miniſtres du Dieu de paix,

qui répandent le trouble dans votre ame ; qui y jettent de ſemences de haîne & de diſcorde, & qui ſubſtituent à l'eſprit doux & concordant de l'évangile, l'inſpiration de l'oppoſition & des vengences : ne voyes point en eux les victimes d'une foi que la loi à conſacrée ; arrachez le maſque, ſondés le cœur & vous ne découvrirez qu'avarice trompée, que rage du fanatiſme ſanguinolent ; Femmes & parens, rejettez de votre croyance les déclamations de la vanité lezée, les eſpoirs trompeurs de ſon règne, & ſongez qu'il ne peut être établi déſormais que ſur les oſſemens de vos amis, de vos époux & de vos enfans.

Quand nous allons ſur les frontières expoſer nos jours pour la ſureté nationale, ne negligez freres & amis, aucun des moyens qui peuvent concourir à ce but commun. Soyez unis, ſacrifiez à l'opération de cette union toute reminiſcence, tout eſprit de parti ; que la ſincérité déjoue toutes les machinations que l'on employeroit pour la rompre ; que cette union, dont tous les cœurs des bons citoyens formeront les chainons ſcellés par le patriotiſme, ſoit le deſeſpoir de nos ennemis.

La ſûreté ne peut déſormais réſulter que de la paix. Nous pouvions, ſans danger, ne pas l'accepter ; mais il n'eſt plus poſſible de la rejetter, ſans s'expoſer à des grands malheurs, & ſans fournir des prétextes plauſibles à nos ſurveillans adverſaires. La liberté en a au ſein de ſon ſanctuaire : ils ſont connus à l'homme qui eſt au fait du méchaniſme de la corruption qui y fermente.

Regardez ſur-tout comme vos plus dange-

reux ennemis, ceux qui en discutant la Loi, vous en prêcheroient la désobéissance. Le caractère essentiel du Patriote est l'obéissance à la Loi acceptée; celui qui l'élude est un mauvais Citoyen.

Regardez comme d'abominables ennemis ceux qui vous exciteroient à des vengeances indignes de l'homme, & qui vous porteroient à les exercer sur les propriétés des Emigrans. Ils veulent s'abreuver de votre sang, dédaignez leur nombre. Les Puissances voisines ne peuvent physiquement leur accorder de grands secours, & politiquement elles ne peuvent les considérer que comme des rébelles à la Loi & au Prince qui la fait exécuter. Mais si des François étouffant le cri de la générosité & de la justice, spolioient les Emigrans, vexoient leurs parens, leurs femmes & leurs enfans : dès-lors leur conduite qui les a rendus mépriſables à toute l'europe, seroit jugée louable. Leur cause seroit belle, elle deviendroit celle de la pitié, le sentiment le plus touchant pour l'homme qui jette un regard sur lui-même, & voit la possibilité d'éprouver les mêmes fléaux. Alors les puissances voisines prendroient part à la querelle de ces persécutés, & s'en feroient honneur.

Frères & Amis, comprimez leurs mouvemens dans l'intérieur, surveillez leurs démarches secrettes, & comptez sur nous pour le repousser au dehors. Nous sommes avares du sang de l'homme, mais nons avons le droit de tuer une bête féroce qui veut nous déchirer. Leur hordes ne souilleront la terre de liberté, qu'après avoir détruit le rempart que nous lui formerons de nos corps.

FRANÇOIS BIOZAT.